

Procédure téléconsultation

Clinique interdisciplinaire de la mémoire (CIME)

CRITÈRES DE CONSULTATION 3^E LIGNE

- Une incertitude maintenue quant au diagnostic après évaluation ET
- Adulte moins de 65 ans OU
- Troubles cognitifs atypiques OU
- Démence rare ou atypique (aphasie, apraxie, agnosie isolée) OU
- Symptômes neurologiques focaux associés au déclin cognitif OU
- Évolution rapide des troubles cognitifs.

CRITÈRES POUR LA TÉLÉCONSULTATION

- Difficulté pour le transport ou pour le déplacement du patient (éloignement, réseau social, mobilité réduite...)

Transmettre le formulaire de demande de consultation complété et tous les documents demandés

- À l'attention de : **CIME– Téléconsultation**
 - Numéro de télécopieur: **418 649-5981** OU
 - Adresse courriel : cliniquememoirehej@chudequebec.ca

1. Préparation de la séance de téléconsultation

- Présence du patient, de son aidant et de son médecin traitant
- Disposition de la salle de téléconsultation selon la proposition illustrée au verso
- Disponibilité du matériel suivant :
 - Feuilles blanches 8 ½ x 11
 - Crayons de plomb et efface
 - Trousse d'évaluation cognitive **imprimée en couleur** (disponible sur demande – cliniquememoirehej@chudequebec.ca)
 - Test MoCA vierge
 - MMSE vierge
 - Équipement pour l'examen clinique (marteau reflexe, etc.)

2. Organisation d'une téléconsultation

- A) **Sur réception d'un formulaire de demande d'une téléconsultation, la CIME vous proposera une date et heure de RDV.**
- B) Vous êtes responsable :
- D'informer le patient, son aidant et le médecin traitant (date, l'heure et lieu du RDV).
 - De vous assurer du consentement du patient à une téléconsultation, de vérifier la disponibilité du patient, d'un aidant et du médecin référent
 - De réserver une salle de téléconsultation dans IRIS pour la durée prévue du RDV, en ajoutant 30 minutes avant et après.
 - De **confirmer le RDV à la CIME, au 418-649-5980, dans les 72 heures** et fournir à la CIME le numéro de réservation dans IRIS au **418-649-5980**

3. Réalisation d'une séance de téléconsultation

- A) Les médecins débiteront par une discussion préalable, avant l'entrée du patient.
- B) Préparation du patient et de son aidant à la téléconsultation :
- Informer le patient et son aidant du déroulement de la téléconsultation
 - Faire entrer le patient et son aidant lorsque les médecins auront terminé leur discussion
 - Installer le patient et s'assurer que le médecin consultant le voit bien à la caméra
 - **Nous aviser dans les meilleurs délais au 418-649-5980 si le patient ne se présente pas ou de tout autre événement pouvant nuire au déroulement de la téléconsultation. Une discussion de cas pourrait alors vous être proposée.**

4. Rapport d'une séance de téléconsultation

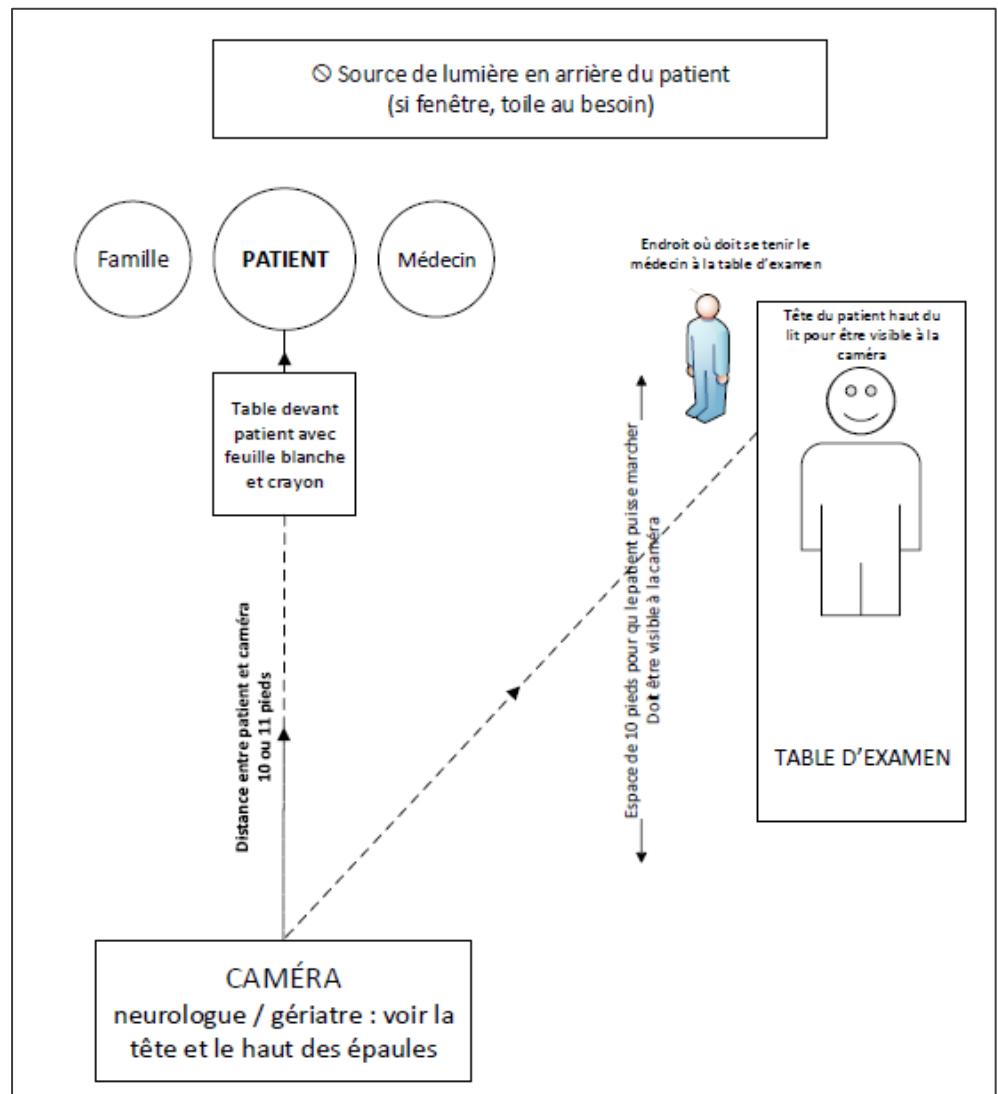
- Un rapport verbal sera donné par le médecin spécialiste à la fin de la téléconsultation
- Un rapport écrit vous sera acheminé au cours des semaines suivantes.

PERSONNES CONCERNEES	ACTION	RESPONSABLE	TEMPS
Médecin traitant Médecin spécialiste	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du dossier Vérifier manipulation caméra 	Médecin traitant	5-10 minutes
Médecin traitant Médecin spécialiste Patient Proche aidant	<ul style="list-style-type: none"> Entrée du patient et aidant Évaluation du patient Test cognitif, évaluation physique, etc. au besoin Conclusion de la consultation faite à l'usager et à son aidant 	Médecin traitant Médecin spécialiste Médecin traitant Médecin spécialiste	30 minutes
Médecin traitant Médecin spécialiste	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations Réponse aux questions du médecin traitant 	Médecin spécialiste	10 minutes
Médecin traitant Patient Proche aidant	<ul style="list-style-type: none"> Conclusion de la consultation Discussion société d'Alzheimer (si pertinent) 		10 minutes

TOTAL : +/- 60 minutes

DISPOSITION DU LOCAL

Zoom sur le médecin spécialiste (épaule – tête) rend consultation plus proche de la réalité



Procédure discussion de cas par téléconsultation

Clinique interdisciplinaire de la mémoire (CIME)

DEMANDE DE TÉLÉCONSULTATION
<p>Compléter tous les renseignements demandés dans le formulaire CIME (Discussion cas)</p> <p style="text-align: center;"><i>*Ces renseignements sont obligatoires pour l'ouverture du dossier du patient au CHU de Québec-UL</i></p>
<p>Joindre tous les documents pertinents à la discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le MMSE et si résultat supérieur ou à égal à 26, fournir un MoCA • Les évaluations des différents professionnels pertinentes à la discussion. • Rapport d'imagerie cérébrale (dernière année) : envoi du CD sauf si imagerie fait au CHU de Québec-UL, inscrire seulement <i>la (les) dates et endroits sur le formulaire</i>
<p>Transmettre votre <u>Demande de discussion de cas + Documents à annexer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'attention de : CIME– Téléconsultation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro de télécopieur: 418 649-5981 Ou ▪ Adresse courriel : cliniquememoirehej@chudequebec.ca
ORGANISATION DE LA DISCUSSION CAS
<p>La CIME vous proposera une date et une heure de discussion de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous aurez 72 heures ouvrables pour vérifier la disponibilité du médecin référent et rappeler l'agente administrative de la CIME. • L'usager et les aidants ne participent pas à la discussion de cas.
<p>Confirmation de la date et l'heure du rendez-vous</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'agente administrative de la CIME vous confirmera le nom du médecin consultant • Vous êtes responsables de confirmer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous auprès médecin référent.
RESPONSABILITÉS DE VOTRE CLINIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • De réserver une salle de téléconsultation dans IRIS pour la durée de la discussion de cas en ajoutant 30 minutes après. • De confirmer le RDV à la CIME, au 418-649-5980, dans les 72 heures et fournir à la CIME le numéro de réservation dans IRIS au 418-649-5980
DÉROULEMENT DE LA DISCUSSION CAS
<ul style="list-style-type: none"> • Le système IRIS doit déjà être fonctionnel. • Le médecin référent présentera le cas, les professionnels ayant évalué le patient présenteront les évaluations pertinentes à la discussion. • Le médecin spécialiste et les professionnels impliqués à la CIME pourront demander des éclaircissements • Les médecins et les professionnels s'il y a lieu débiteront ensuite la discussion de cas.
SI VOUS DEVEZ ANNULER la discussion de cas
<p>Veillez aviser, dans les meilleurs délais, notre personnel au 418 649-5980 et préciser l'heure prévue de la téléconsultation</p>
Rapport d'une séance de discussion de cas
<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport sera dicté par le médecin spécialiste et vous sera envoyé par les archives du CHU de Québec, compter un délai de quelques semaines.